

La [REGION ALSACE](#) / T : 03.88.15.68.67, celle de Champagne-Ardenne et celle de Lorraine ont lancé un appel à projets commun baptisé "Soutien aux projets d'avenir des PME", qui dure jusqu'au 30 juin 2016, et qui a pour but d'aider au développement des PME au niveau du stade de faisabilité et jusqu'à la phase d'industrialisation. Les entreprises éligibles sont celles de la silver économie, de la bio-économie, des matériaux de mise en forme, de la gestion durable des ressources naturelles et de l'usine du futur. Les aides accessibles sont des subventions de 100 à 200 000 € pour les études de faisabilité et des avances remboursables de 200 à 500 000 € pour la phase d'industrialisation.